



## Règlement 2018 et Equipement obligatoire

### **Règlement :**

#### **Art 1 : Définition de l'épreuve**

Le Trail de Porquerolles est une manifestation organisée par l'association Top Oxygène. Elle se déroule, chaque année, à Porquerolles. Porquerolles est une île protégée qui fait partie du Parc National de Port-Cros. L'édition 2018 se déroulera le samedi 29 septembre 2018.

L'épreuve se déroule sur une distance de 25km. Le principe est la semi-autosuffisance, sur des pistes et des sentiers de randonnée. Il implique une certaine autonomie en boisson et en nourriture sur l'ensemble de la course.

#### **Art 2 : Certificat médical ou licence :**

Tout participant devra impérativement présenter une des deux pièces justificatives suivantes :

- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition (émis après le 29/09/2018)
- Une licence sportive de la FF d'Athlétisme (de l'année en cours)

L'ouverture des inscriptions est prévue le 12 janvier 2018. Les inscriptions seront clôturées au plus tard le 01 septembre 2018, dans la limite des places disponibles.

Toutes les pièces justificatives (licence, autorisation parentale, certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport...) devront obligatoirement être envoyées avant le lundi 17 septembre 2018. En cas de non présentation des pièces demandées, ou en cas de présentation de pièces non conformes, aucune remise de dossard et aucun remboursement ne seront effectués.

### **Paieiment**

Le paiement est possible par carte bancaire (VISA, MASTERCARD) via le site [timingzone.com](http://timingzone.com) ou via l'envoi de chèque au siège de l'association Top Oxygène. Le débit de la carte bancaire est immédiat au moment de l'inscription sur le site.

### **Option Assurance annulation (facultative)**

Au moment de l'inscription, il est proposé la mise en place d'une « option assurance annulation » pour un montant de douze euros (12 €).

En cas de mise en place de l'option assurance annulation, la sélection de la case « J'accepte le règlement de l'organisateur et la décharge ci-dessus » et la confirmation de la commande entraîne l'acceptation par l'acheteur de l'intégralité des conditions générales de vente, y compris celles relatives à l'option assurance annulation, la reconnaissance d'en avoir parfaite connaissance et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat ou d'autres conditions.

1) En cas de sélection, le coût de l'option assurance annulation sera ajouté à la somme due par le demandeur et le montant total sera réglé en une seule fois.

2) L'achat de l'option assurance annulation permet le remboursement des droits d'inscription selon les conditions précises mentionnées dans son formulaire

### Art 3. Retrait billets passage bateau aller/retour :

Afin d'éviter une affluence trop importante à l'embarcadère de la Tour Fondue, ainsi qu'au retrait des dossards, nous vous demandons de respecter le contenu du programme qui est mentionné à l'article 5 du présent règlement. Les bateaux effectuant la navette entre la Tour Fondue et l'île de Porquerolles ont une capacité de 250 personnes.

Les compétiteurs du Trail de Porquerolles bénéficieront d'un tarif négocié avec la compagnie TLV. Pour récupérer votre billet pré acheté à tarif réduit, vous devez faire part de votre inscription au Trail de Porquerolles, lors de votre présentation à l'accueil de la Tour Fondue, et indiquer votre nom.

### Art 4. Retrait des dossards :

Les retraits des dossards pour le Trail de Porquerolles feront le vendredi de 17h à 19h et le samedi matin de la course, sur l'île de Porquerolles, à la salle de la mairie.

Tous les documents administratifs doivent avoir été envoyés par courrier ou par mail au siège de TOP Oxygène (85 bis avenue de Wagram, 75017 Paris). Aucun document ne sera pris sur place afin d'éviter un encombrement administratif de dernière minute avec nos équipes.

### Art 5 Programme :

Vendredi 28 septembre 2018 :

- Retrait des dossards de 17H à 19H. Salle de la Mairie de Porquerolles

Samedi 29 septembre 2018, épreuve du Trail de Porquerolles:

- 1er bateau au départ Tour Fondue : 7H30 / horaire à confirmer au 0494582181. Traversée de 15 minutes vers Porquerolles
- Retrait des dossards à partir de 8h à la Salle de la Mairie
- Départ : vers 10H30
- Temps donné du premier : 2H / Temps donné du dernier : 4h30
- Remise des prix sur la place de l'église : 14h00

### Art 6. Participation :

Le Trail de Porquerolles est ouvert à tout coureur, homme ou femme, âgé de + de 18 ans.

### Art 7. Barrière horaire :

Trail de Porquerolles, finish line : +5h00 après le départ

- Rappel temps 2016 :
  - 1<sup>er</sup> : 2H00
  - Dernier : 4H45

### Art 8. Ravitaillements et pointages des participants :

- 3 ravitaillements le long du parcours

Sur chaque poste de ravitaillement un pointage sera effectué. Les participants n'ayant pas été pointés seront pénalisés.

Nous demandons à l'ensemble des participants de bien vouloir respecter l'hygiène et la propreté sur les différentes zones de ravitaillements. Des bénévoles sont là pour vous servir et des containers poubelles sont là pour y déposer vos déchets.

### Art 9 : Equipement Obligatoire :

Les concurrents sont tenus à certaines règles de sécurité strictes. Le lieu de la course étant un parc national, il faut comprendre que l'assistance et le suivi ne seront pas aussi immédiats que pour un évènement classique.

Ainsi, les concurrents sont tenus d'avoir :

- Le gobelet réutilisable fourni par l'organisation lors du retrait des dossards. Attention, il n'y aura plus de gobelets aux ravitaillements, si vous n'avez pas le vôtre, vous ne pourrez vous servir en boisson !
- Téléphone portable (facultatif)

Il est fortement conseillé aux participants de se munir d'une réserve d'eau (Camel Bag ou gourdes) afin de pouvoir s'hydrater entre les ravitaillements. Il peut rapidement faire chaud sur l'île, même à cette période, et il est nécessaire de s'hydrater en continu lors de la course.

Le non-respect de ces points entraînera la mise en place de pénalités temps ou l'exclusion de la course sans prétendre à aucun remboursement.

#### Art 10. Dossard :

Le dossard doit être impérativement épinglé sur votre poitrine de manière visible.

#### Art 11. Parcours et Balisage :

Le parcours sera balisé avec de la rubalise. Nous vous demandons d'être très vigilant. Les sentiers sont quelques fois pourvus de racines ou de gros cailloux, une chute sur ce type de sol peut être grave, alors la plus grande prudence est recommandée. Au cas où vous vous seriez égaré nous vous demandons de revenir sur vos pas, là où vous avez vu la dernière rubalise.

Attention, afin de ne pas marquer la nature de notre présence, les indications de parcours seront très simples. Il est recommandé d'être vigilant. Egalement, des contrôleurs effectueront des contrôles de dossards sans prévenir afin d'éviter toute tentative d'utiliser des chemins de traverse.

#### Art 12. Médicalisation et sécurité des participants :

L'épreuve sera médicalisée par une équipe de secouristes en poste sur la place du village et prête à intervenir.

#### Art 13. Protection de l'environnement :

Vous allez évoluer dans un milieu sensible et protégé. L'île de Porquerolles fait partie du Parc National de Port Cros et à ce titre, le site est extrêmement protégé car les espaces naturels traversés sont sensibles. Nous vous demandons de ne pas jeter vos déchets personnels. Vous pourrez le faire sur les points de ravitaillements. Tout participant surpris à ne pas respecter cet article se verra disqualifié et encourra des sanctions administratives. Une charte de bonne conduite sera signée par chaque participant.

#### Art 14. Prix de l'inscription :

Frais d'inscription :

<b>Tarif 2018</b>	
Cotisation annuelle Association Top Oxygène (obligatoire)	12€
Frais d'inscription au Trail	45€

Pour information, une partie de la cotisation à l'association Oxygène est reversée à une association défendant la cause environnementale.

Tarif des options :

Traversée bateau Porquerolles (A/R) (tarif grand public 2017 TLV : 19,50€)	16€
Assurance Annulation	12€
Hébergement du samedi soir à l'IGESA	85€

Les frais d'inscription comprennent :

- 1 gobelet pliable réutilisable à utiliser aux ravitaillements
- Les ravitaillements
- Un cadeau Finisher
- L'assistance médicale
- La sécurité parcours
- La remise des prix
- Les récompenses
- Un TopKado composé de produits offerts par les partenaires du Trail
- L'encas d'après-course

Art 15. Assurance :

Oxygène contracte une assurance responsabilité civile course auprès de la compagnie MMA. Nous invitons chaque participant à contracter une assurance individuelle nominative valable pour l'épreuve.

Art 16. Limite d'inscription :

L'épreuve est limitée à 300 participants. Une fois le nombre de participants atteint, les inscriptions seront closes.

Art 17. Vestiaires, remise des prix :

VESTIAIRES :

Vous pourrez déposer vos effets personnels à l'école de Porquerolles.

REMISE DES PRIX :

Elle se fera dans la foulée (vers 14H00) et en fonction du classement annoncé par la cellule chronométrage. Seront récompensés :

- Les 3 premiers du classement Scratch
- La première Sénior Féminine
- La première Vétéran Féminine
- Le premier Vétéran Masculin

Art 18. Annulation de l'épreuve :

L'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve pour le cas de grosses intempéries ou autre événement majeur. Une autre date sera fixée si l'épreuve est reportée.

Art 20. Droit à l'image :

Tout participant renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisation Top Oxygène, pour l'utilisation de son image sur tout support publicitaire ou promotionnel. Une autorisation de droit à l'image est intégrée dans les conditions générales d'inscriptions.

Art 21. Quizz Sensibilisation à l'Environnement :

Pour participer à la course, chaque participant doit avoir au préalable retourné le questionnaire Quizz **Sensibilisation à l'environnement**, rédigé en partenariat par le Parc National de Port Cros, qui donnera lieu d'un tirage au sort parmi les meilleurs répondants pour le gain d'une récompense.

